

ACI-MSP : LA FNO DÉFEND L'EXERCICE COORDONNÉ, PAS LE CONTOURNEMENT DU DIALOGUE SOCIAL

Alors que plusieurs organisations syndicales ont choisi de se retirer des négociations de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) pour les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) souhaite rappeler ses positions sur l'avenir de l'exercice coordonné et du système conventionnel. Elle alerte notamment sur les prises de position récentes d'AVECsanté, qui tendraient à légitimer un contournement du dialogue social et de la représentativité syndicale.

La FNO réaffirme son attachement à l'exercice coordonné, indispensable pour favoriser un accès aux soins et un travail d'équipe sur tout le territoire. Mais cet exercice coordonné ne peut en aucun cas servir de prétexte à court-circuiter les syndicats représentatifs et à contourner le cadre conventionnel qui protège les professionnels et les patients.

Ce sont bien les professionnels de santé, réunis au sein de leurs syndicats représentatifs, qui sont les plus à même de porter la voix du terrain et de négocier les évolutions nécessaires dans le cadre de la vie conventionnelle. Leur expertise quotidienne, leur engagement et leur responsabilité vis-à-vis des patients en font les premiers garants de la pertinence et de l'efficacité de ces accords.

Dans ce cadre, depuis plusieurs mois, la FNO s'est pleinement investie, aux côtés des autres organisations au sein de l'UNPS, pour faire avancer une réforme ambitieuse et interprofessionnelle du système conventionnel, notamment sur les modalités des ACI et de l'ACIP. Ces propositions concrètes visent à renforcer la cohérence entre les accords mono-professionnels et interprofessionnels, à sécuriser le financement de la coordination et à clarifier la gouvernance de ces dispositifs.

Face aux prises de position récentes, la FNO tient à rappeler qu'AVECsanté ne dispose d'aucune légitimité pour décider seule de l'avenir des soins primaires. Confondre la représentation syndicale avec l'animation de modèles organisationnels conduit à affaiblir la gouvernance du système de santé.

L'interprofessionnel ne peut pas être instrumentalisé pour masquer le contournement des soignants : il doit rester un outil construit par les professionnels de santé représentatifs, en cohérence avec leurs besoins réels et leur expertise de terrain.

Il ne peut y avoir d'accord interprofessionnel solide sans l'engagement et la participation des organisations syndicales représentatives de chaque profession.

Contact presse

Sarah Degiovani - Présidente de la FNO
06 48 13 46 39

Niels Lagrange - Délégué général de la FNO
07 60 10 22 61